

LE FROUT Mélanie

26 février 2022, reprise de fonctions d'un huissier de justice salarié

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 25 janvier 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

Maître Mélanie LE FROUT, anciennement huissier de justice salariée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire Maître Eléonore FRIANT à la résidence de Paris (17^e arrondissement), a repris ses fonctions en qualité d'huissier de justice salariée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Benjamin CHAPLEAU » à la résidence de Brest (Finistère).

Prestation de serment requise.

Huissier de justice salarié concerné : Mélanie LE FROUT

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)